

Otages du Niger : « La justice n'a pas l'enregistrement de l'assaut, alors que les medias l'ont ! »

jeudi 15.09.2011, 18:56 - C.L. avec AFP



TF1 a diffusé dimanche des images de l'assaut qui a coûté la vie à Vincent Delory et Antoine de Lécour .

| JUSTICE |

Dimanche dernier, dans un reportage sur la mort des otages nordistes Vincent Delory et Antoine de Lécour pour « Sept à huit » sur TF1, notre confrère Christophe Dubois a diffusé le film, classé secret-défense, de l'intervention militaire française baptisée Archange foudroyant, mais aussi la bande-son. Frank Berton, l'avocat de la famille Delory, va demander l'intégralité des enregistrements : « C'est incroyable que la justice n'ait toujours pas l'intégralité de cette vidéo ni la bande-son... alors que l'armée et les médias l'ont ! ».

Des images en survol prises par **l'armée française** ont été diffusées dimanche [sur TF1 dans « Sept à huit »](#). Elles montrent en particulier la destruction de deux véhicules transportant des ravisseurs et des gendarmes nigériens pris aussi en otage. En revanche, la vidéo de la destruction du troisième véhicule, un pick up blanc avec à son bord les deux otages français, n'est pas diffusée car il manque une minute dans les images transmises par l'armée à la justice qui correspond à ce passage de l'assaut. Les échanges des forces spéciales indiqueraient que l'ordre était bien de « sécuriser » le véhicule où étaient les otages.

La levée du secret-défense

Me Berton demande « que le juge Jannier chargé de l'instruction obtienne une véritable levée du secret-défense ». Il ajoute : « Sinon, que signifie la promesse de **“transparence”** que [le président de la République a faite lorsqu'il a reçu la famille](#) ? ». Il attend aussi de l'armée une « coopération complète avec la justice ».

La famille Delory avait pu voir des images de **l'assaut** le 11 juillet, mais certains passages, comme l'attaque du véhicule où se trouvaient les deux otages, ont été coupés car certains éléments sont classés « secret-défense », a affirmé Me Berton. « Il y a manifestement un couac dans la présentation des faits tels qu'ils se sont déroulés », a-t-il ajouté, relevant « de plus en plus une gêne dans ce dossier ».

« Il y avait des militaires qui étaient à cinquante mètres au moment où il a explosé », a déclaré [Annabelle Delory](#), [qui ne « comprend pas » que personne ne soit en mesure de lui dire précisément ce qui est arrivé à son frère.](#)

En ce moment se déroule justement à Paris le congrès des victimes du terrorisme : deux pages spéciales à lire demain dans La Voix du Nord.